



Documentation sur les techniques de contrôle des noms de domaine

Version : 1.0
Édité le : 23/05/2018
Classification : Publique

Sommaire

1. Qu'est-ce que le DCV ?	3
2. Les différents moyens de vérification DCV.....	3
3. Validation par email.....	3
4. Validation par la méthode HTTP/S	4
5. Validation par enregistrement DNS.....	4
6. Certificats multi-domaines	4
7. Changer de méthode de validation DCV	5
8. Relancer la validation d'un DCV	5

1. Qu'est-ce que le DCV ?

Le DCV, pour *Domain Control Validation* (ou Validation de la possession d'un nom de domaine) est une validation complémentaire dans la vérification d'un dossier. Celui-ci permet de vérifier que le demandeur d'un certificat possède effectivement les droits de gestion du nom de domaine, ou alors que le gestionnaire du domaine autorise le demandeur à acheter un certificat pour le domaine qu'il gère.

Ces vérifications complémentaires ont pour but d'éviter l'émission de demande de certificat frauduleuse.

2. Les différents moyens de vérification DCV

Plusieurs méthodes de vérification sont mises à votre disposition :

1. Validation par Email
2. Validation par HTTP/HTTPS (ou par dépôt de fichier)
3. Validation par enregistrement d'une entrée DNS

3. Validation par email

Dans le cas d'une validation DCV par email, un email sera envoyé à l'une des adresses proposées parmi la liste d'adresses suivante :

- admin@votredomaine.com
- administrator@votredomaine.com
- hostmaster@votredomaine.com
- webmaster@votredomaine.com
- postmaster@votredomaine.com

Avant de lancer les vérifications, nous vous recommandons de vérifier que l'adresse choisie est créée et permet la réception de mail. Si ce n'est pas le cas, rapprochez-vous du gestionnaire du domaine.

Pensez également à vérifier votre filtre anti-spam. L'email sera envoyé via l'adresse dcv@certigna.com.

Vous disposerez de 30 jours à partir de la date d'envoi du mail pour valider le *challenge DCV*. Passé ce délai, il vous faudra redemander la génération d'un email contenant un nouveau code de validation.

Avec cette méthode, il est possible de valider plusieurs sous-domaines via un seul envoi d'email.

4. Validation par la méthode HTTP/S

Dans le cas d'une validation DCV par HTTP, un fichier doit être placé dans un répertoire créé à la racine de votre site afin de permettre à notre robot de vérifier que vous avez le contrôle du domaine.

Ce répertoire devra être nommé de la manière suivante :

```
/.well-known/pki-validation/
```

Le fichier est généré par nos soins et est disponible en pièce jointe de l'email reçu par la personne qui a effectué la commande (RC serveur) suite à la validation du choix DCV HTTP/S.

Notez que dans le cadre d'une commande de certificat pour plusieurs domaines, il sera nécessaire de déposer chaque fichier dans le répertoire de chaque domaine défini ci-dessus.

5. Validation par enregistrement DNS

Si vous choisissez cette méthode, il faut que vous ayez les droits d'effectuer des ajouts d'entrée DNS pour le(s) domaine(s) commandé(s).

En effet, il vous sera demandé d'ajouter une entrée CNAME à vos enregistrements DNS. Celle-ci sera communiquée, par mail, à la personne qui aura effectué la commande (RC serveur) lors du choix de cette méthode.

Voici un exemple d'enregistrement qu'il vous faudra ajouter à votre DNS :

```
_bf199b9b-cdbb-4060-bf7c-f46c39f9f5e7.domain.fr CNAME  
rezxkdsmlvxfdod5flz.certigna.com.
```

Il est bon de savoir que les modifications DNS ne sont pas instantanées. Certains hébergeurs peuvent mettre jusqu'à plusieurs heures entre le moment de votre modification et le moment de la prise en compte.

A ce délai, il faut également ajouter le temps de la propagation DNS.

Ne vous inquiétez donc pas si la validation n'est pas instantanée.

6. Certificats multi-domaines

Si vous commandez un certificat pour plusieurs domaines, il faudra effectuer les manipulations de validation pour chacun des domaines présents dans le certificat.

Les méthodes de validation sont indépendantes les unes des autres. Cela veut dire que si vous choisissez la validation *DCV email* pour le domaine n°1, les domaines n°2 et n°3 pourront être validés via la méthode HTTP par exemple.

7. Changer de méthode de validation DCV

Vous pouvez modifier la méthode de validation d'un domaine en vous rendant simplement sur votre espace client, rubrique 'Mes Commandes' puis filtrez sur les 'Commandes en cours' afin de sélectionner la commande à vérifier.

8. Relancer la validation d'un DCV

La relance de vérification d'un DCV est uniquement disponible pour la méthode DCV Email. Elle générera un nouvel envoi d'email vous permettant ainsi de valider le domaine concerné.

Pour relancer ou modifier la validation de vos DCV, rendez-vous sur votre espace client, rubrique 'Mes Commandes', puis filtrez sur les 'Commandes en cours' afin d'y retrouver votre commande en cours de traitement.